



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

1 OBJECTIFS

Établir un contrat de services de nettoyage et d’entretien pour 5 emplacements offrant des installations destinées aux visiteurs situés dans le parc urbain national de la Rouge dans la région du Grand Toronto :

Lieu	Installations liées à l’expérience du visiteur	Superficie
Plage de la Rouge : 195 promenade Rouge Hills, Scarborough (Ont)	Toilettes publiques	27 m ² x 2
	Espace réservé au personnel	27 m ²
Aire de fréquentation diurne de Zoo road : Près du 1749, promenade Meadowvale, Scarborough (Ont)	2 oTENTiks (Centre d’accueil)	23 m ² x 2
Parc commémoratif Bob Hunter : 7277 14 ^e Avenue, Markham (Ont)	1 oTENTik (Centre d’accueil)	23 m ²
Aire de fréquentation diurne Black Walnut : 10725 Reesor Road, Markham (Ont)	Toilettes publiques	Universelle – 7,5 m ² Sans obstacle – 4,8 m ²
	Espace cuisine extérieur <i>*L’eau sera coupée pendant les mois d’hiver*</i>	9 m ²
	2 oTENTiks (Centre d’accueil)	23 m ² x 2
Aire de fréquentation diurne de la 19^e Avenue : 6994 19 ^e Avenue, Markham (Ont)	Toilettes publiques (toilettes à fosse de retenue) <i>*Il n’y a pas d’eau courante à cet endroit*</i>	4 m ² x 2

Des plans et des photos détaillés de ces installations figurent à l’annexe 1.0 de cet Énoncé des travaux.

2 CONTEXTE

L’Agence Parcs Canada (APC) gère le premier parc urbain national du Canada – le parc urbain national de la Rouge – au cœur de la région du Grand Toronto, la région métropolitaine la plus vaste et la plus diversifiée du Canada. Le parc urbain national de la Rouge est l’un des parcs les plus grands et les mieux protégés au monde. Il couvre environ 80 kilomètres carrés au sein des villes de Toronto, Markham, Pickering et du canton d’Uxbridge.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Le parc est composé d’un riche assemblage de paysages naturels, culturels et agricoles présentant de nombreuses caractéristiques remarquables, notamment une riche biodiversité avec plus de 1 700 espèces de plantes et d’animaux, certaines des dernières fermes en activité dans la région du Grand Toronto, des forêts caroliniennes, le seul terrain de camping de Toronto, l’un des plus grands marais de la région, des plages intactes, des possibilités de randonnée étonnantes et une histoire humaine remontant à plus de 10 000 ans, y compris certains des plus anciens sites et villages connus des peuples autochtones du Canada. Le parc abrite également un événement historique national, l’Événement historique national du Portage de Toronto, offrant deux sentiers autrefois empruntés par les Autochtones reliant le lac Ontario au sud au lac Simcoe au nord.

3 PORTÉE DES TRAVAUX

L’entrepreneur sera chargé de fournir une gamme de services de nettoyage et d’entretien, y compris la main-d’œuvre, la supervision, le transport, l’équipement et les fournitures dans les toilettes et les centres d’accueil qui contribuent à l’expérience du visiteur. L’entrepreneur sera également chargé d’ouvrir les toilettes publiques le matin en déverrouillant les portes. Les services de nettoyage et d’entretien décrits ci-dessous résultant de ce contrat devront être exécutés avec le plus grand soin par l’entrepreneur afin de garantir la santé et la sécurité de tous les employés et visiteurs.

L’entrepreneur sera responsable de toute la planification, de l’établissement du calendrier, de l’administration et de la gestion requises pour fournir les services de nettoyage, y compris le recrutement et le maintien d’un personnel qualifié, le contrôle de la qualité, la formation du personnel et l’équipement nécessaire pour l’exécution des tâches et la fourniture de produits et d’équipements de qualité, comme spécifié dans le présent document, pour assurer la qualité de ces services. L’entrepreneur s’assurera que tous les travaux fournis répondent aux normes spécifiées ci-dessous pour le parc urbain national de la Rouge.

3.1 TÂCHES ET FRÉQUENCES

Le parc urbain national de la Rouge fonctionne toute l’année, en haute saison et en basse saison. Le niveau des services inclus dans le contrat de nettoyage et d’entretien varie en fonction de la saison d’exploitation.

L’APC fournira à l’entrepreneur les clés permettant d’accéder à toutes les installations liées à l’expérience du visiteur incluses dans le contrat. L’entrepreneur sera chargé d’ouvrir les toilettes publiques le matin selon l’horaire prévu. L’APC sera chargée de fermer les toilettes publiques à la fin de chaque journée.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

- Toilettes de la plage Rouge : nettoyage terminé et portes déverrouillées pour le public à 7 heures a.m.
- Toilettes de Black Walnut : nettoyage terminé et portes ouvertes au public à 8 heures a.m.
- Toilettes de la 19^e Avenue : nettoyage terminé et portes déverrouillées pour le public à 8 heures a.m.
- Toutes les autres installations liées à l’expérience du visiteur sont nettoyées pour 9 heures a.m.et les portes sont reverrouillées (sauf si du personnel est présent sur place)



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

HAUTE SAISON (1er avril – 31 octobre) Niveau des services de nettoyage et d’entretien								
Tâches :	Plage de la Rouge : Toilettes	Plage de la Rouge : Espace réservé au personnel	Secteur de Zoo Road 2 oTENTiks	Bob Hunter 1 oTENTik	Black Walnut Toilettes	Black Walnut Cuisine extérieure	Black Walnut 2 oTENTiks	19^e Ave Toilettes
Ouvrir les toilettes le matin – déverrouiller les portes pour le public.	1 fois/jour 7 heures du matin				1 fois/jour 8 heures du matin			1 fois/jour 8 heures du matin
Nettoyer et désinfecter les éviers, les robinets, le dossier et les comptoirs.	2 fois/jour				2 fois/jour	2 fois/jour		2 fois/jour
Nettoyer et désinfecter les toilettes, les urinoirs, les distributeurs sanitaires, les tables à langer et les portes des	2 fois/jour				2 fois/jour			2 fois/jour



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

cabines.								
Vaporiser et essuyer les miroirs.	2 fois/jour				2 fois/jour			2 fois/jour
Recharger les distributeurs de savon pour les mains ou les stations de désinfection des mains, ou les deux, et réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier et de papier hygiénique.	2 fois/jour				2 fois/jour			2 fois/jour
Épousseter et nettoyer la ventilation des toilettes.	1 fois/mois				1 fois/mois			1 fois/mois
Nettoyer les joints de carrelage des toilettes.	1 fois/mois				1 fois/mois			1 fois/mois
Vider tous les conteneurs de	2 fois/jour	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	2 fois/jour		1 fois/semaine	2 fois/jour



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

déchets (ordures et recyclage) et remplacer les doublures.								
Déchets – nettoyer et laver l’intérieur et l’extérieur des poubelles.	1 fois/mois	1 fois/mois	1 fois/mois	1 fois/mois	1 fois/mois		1 fois/mois	1 fois/mois
Essuyer, nettoyer et désinfecter l’intérieur et l’extérieur de la porte d’entrée.	2 fois/jour	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	2 fois/jour		1 fois/semaine	2 fois/jour
Essuyer, nettoyer et désinfecter toutes les poignées de porte et les interrupteurs.	2 fois/jour	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	2 fois/jour		1 fois/semaine	2 fois/jour
Balayer en profondeur, nettoyer et désinfecter tous les sols à surface dure.	2 fois/jour	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	2 fois/jour		1 fois/semaine	2 fois/jour



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Nettoyer et désinfecter les surfaces dures de toute installation extérieure, y compris, mais sans s’y limiter, les stations de remplissage d’eau, les douches extérieures pour les pieds, les éviers, etc.	2 fois/jour					2 fois/jour		
Balayer la zone du bassin pour la douche de pieds.	2 fois/jour							
Enlever les toiles d’araignée et essuyer la surface (à l’intérieur et à l’extérieur).	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine
Nettoyer l’intérieur et l’extérieur du micro-ondes et du mini-frigo.		1 fois/semaine						



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Essuyer, nettoyer et désinfecter tous les bureaux.		1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine			1 fois/semaine	
Essuyer, nettoyer et désinfecter tous les meubles.		1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine			1 fois/semaine	
Nettoyer l’intérieur et l’extérieur des fenêtres. Essuyer, nettoyer et désinfecter les rebords de fenêtres.	1 fois/mois				1 fois/mois			1 fois/mois
Essuyer et nettoyer les murs et les plinthes par endroits.	1 fois/mois	1 fois/mois			1 fois/mois			1 fois/mois
Essuyer, nettoyer et désinfecter les suspensions murales et autres		1 fois/mois	1 fois/mois	1 fois/mois			1 fois/mois	



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

accessoires de bureau accessibles.								
Épouseter et nettoyer les luminaires.	2 fois/an	2 fois/an	2 fois/an	2 fois/an	2 fois/an		2 fois/an	2 fois/an
BASSE SAISON (1^{er} novembre – 31 mars)								
Niveau des services de nettoyage et d’entretien								
Tâches :	Plage de la Rouge : Toilettes	Plage de la Rouge : Espace réservé au personnel	Secteur de Zoo Road 2 oTENTiKs	Bob Hunter 1 oTENTiK	Black Walnut Toilettes	Black Walnut Cuisine extérieure	Black Walnut 2 oTENTiKs	19^e Ave Toilettes
Ouvrir les toilettes le matin – déverrouiller les portes pour le public.	L'établissement est fermé en basse saison.	L'établissement est fermé en basse saison.	L'établissement est fermé en basse saison.	L'établissement est fermé en basse saison.	1 fois/jour 8 heures du matin		L'établissement est fermé en basse saison.	1 fois/jour 8 heures du matin
Nettoyer et désinfecter les éviers, les robinets, le dossier et les comptoirs.					1 fois/jour	1 fois/jour		1 fois/jour
Nettoyer et désinfecter les					1 fois/jour			1 fois/jour



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

toilettes, les urinoirs, les distributeurs sanitaires et les portes des cabines.							
Vaporiser et essuyer les miroirs.					1 fois/jour		1 fois/jour
Recharger les distributeurs de savon pour les mains ou les stations de désinfection des mains, ou les deux, et réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier et de papier hygiénique.					1 fois/jour		1 fois/jour
Épousseter et nettoyer la ventilation des toilettes.					1 fois/mois		1 fois/mois
Nettoyer les					1 fois/mois		1 fois/mois



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

joint de carrelage des toilettes.							
Vider tous les conteneurs de déchets (ordures et recyclage) et remplacer les doublures.					1 fois/jour		1 fois/jour
Déchets – nettoyer et laver l’intérieur et l’extérieur des poubelles.					1 fois/mois		1 fois/mois
Essuyer, nettoyer et désinfecter l’intérieur et l’extérieur de la porte d’entrée.					1 fois/jour		1 fois/jour
Essuyer, nettoyer et désinfecter toutes les poignées de porte et les interrupteurs.					1 fois/jour		1 fois/jour
Balayer en					1 fois/jour		1 fois/jour



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

profondeur, nettoyer et désinfecter tous les sols à surface dure.							
Enlever les toiles d’araignée et essuyer la surface (à l’intérieur).					1 fois/semaine		1 fois/semaine
Nettoyer l’intérieur et l’extérieur des fenêtres. Essuyer, nettoyer et désinfecter les rebords de fenêtres.					1 fois/mois		1 fois/mois
Essuyer et nettoyer les murs et les plinthes par endroits.					1 fois/mois		1 fois/mois



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Les tâches doivent être accomplies selon le calendrier suivant :

1 fois/jour (quotidienne) :	La tâche doit être exécutée avant 9 heures, sauf pour les toilettes qui doivent être ouvertes au public avant 7 heures ou 8 heures.
2 fois/jour (deux fois par jour) :	La tâche doit être exécutée le matin (avant 8 h) et l’après-midi (entre 13 h et 15 h 30).
1 fois/semaine (hebdomadaire) :	La tâche doit être exécutée le lundi.
1 fois/mois (mensuelle) :	La tâche doit être exécutée la première semaine de chaque mois.
2 fois/an (semestrielle) :	La tâche doit être exécutée en avril et en octobre.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d'entretien pour les installations

3 LOGISTIQUE

3.1 PLAN DE TRAVAIL

Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur doit présenter un plan de travail et le passer en revue avec le chargé de projet de l'APC lors de la réunion précédant le début des travaux. L'approbation du chargé de projet de l'APC est requise. Le plan de travail doit comprendre les éléments suivants :

- Description des méthodes, des équipements et des fournitures à utiliser
- Personnel prévu pour chaque site
- Calendrier de travail
- Plan de santé et de sécurité
- Méthodes de contrôle de la qualité et calendrier des inspections
- Traitement des pénuries de main-d'œuvre
- Coordonnées et disponibilités du superviseur et du personnel administratif (facturation)

Le chargé de projet de l'APC doit être informé de toute modification du plan de travail en cours de contrat.

3.2 REGISTRE ET INSPECTIONS

Un registre, ou des feuilles de contrôle, indiquant les tâches effectuées chaque jour et le nom de la personne ayant effectué ces tâches doit être conservé et signé par le superviseur. Une copie de ce registre doit être envoyée par voie électronique au chargé de projet de l'APC à la fin de chaque mois avec la facture.

L'entrepreneur procédera à une inspection mensuelle d'une sélection d'installations avec le chargé de projet de l'APC ou son délégué. Il incombe à l'entrepreneur de faciliter et de maintenir des communications régulières avec le parc urbain national de la Rouge et d'informer immédiatement le chargé de projet de l'APC ou son délégué, verbalement puis par courrier électronique de suivi, de toute question, problème ou sujet de préoccupation en rapport avec tout travail effectué dans le cadre du présent contrat.

L'entrepreneur devra prendre des mesures correctives relativement à toute déficience survenue dans le cadre du service convenu en raison du présent contrat dans un délai de trois (3) heures suivant la notification.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d'entretien pour les installations

3.3 FOURNITURES, MATÉRIEL ET ENTREPOSAGE

3.3.1 Fournitures

L'entrepreneur doit fournir les fournitures suivantes dans les installations :

Fournitures	Modèle	Spécifications
Papier hygiénique	Plage de la Rouge : Distributeur de rouleau de format géant de 23 cm (9 po) de marque Tork 19 ^e Ave et Black Walnut : Distributeur de rouleau double de format géant de 23 cm (9 po) de marque Frost	2 plis Blanc Fabriqué avec 100 % de fibres recyclées Biodégradable Certifié FSC et ECOLOGO Sans parfum
Serviettes en papier	Plage du Rouge – séchoirs à air uniquement Black Walnut – séchoir à air et distributeur automatique (rouleau de 20 cm [8 po] de large) 19 ^e Avenue : Distributeur régulier (triple)	Fabriqué avec 100 % de fibres recyclées 1 pli Certifié FSC et ECOLOGO
Réceptacles pour serviettes hygiéniques	Plage Rouge : aucun Black Walnut et 19 ^e Ave : distributeurs à chaque endroit	Sacs en papier naturel et ciré
Sacs à ordures	Plage de la Rouge : Les poubelles actuelles mesurent 61 cm x 61 cm x 76 cm (24 po x 24 po x 30 po). Black Walnut : Les poubelles mesurent 23 cm x 35 cm x 48 cm (9,5 po x 14 po x 19 po). 19 ^e Avenue : Les poubelles mesurent 20 cm x 38 cm x 48 cm (8 po x 15 po x 19 po).	Mil de 1,2 au minimum Écologique, composés de 80 % de résines recyclées Sans parfum



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Savon liquide pour les mains	Distributeurs de liquides	Savon de type lotion Certifié ECOLOGO Clair – sans colorant Sans parfum
Désinfectant pour les mains	Stations de désinfection des mains automatisées	Assainisseur de type gel Sans parfum Piles « C »

3.3.2 Matériel

L’entrepreneur doit fournir tous les produits de nettoyage et de désinfection nécessaires à l’exécution des tâches. Ceux-ci doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- ❖ Les produits de nettoyage doivent être certifiés ECOLOGO.
- ❖ Ils doivent être sans parfum.
- ❖ Les désinfectants doivent avoir un numéro d’identification de drogue (DIN).
- ❖ Les désinfectants doivent figurer sur la liste de Santé Canada « Liste de désinfectants dont l’utilisation contre la COVID-19 a été prouvée » : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/liste.html>
- ❖ Tous les produits doivent être étiquetés conformément au Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

De plus, l’entrepreneur doit fournir tout l’équipement nécessaire pour effectuer les tâches.

L’entrepreneur doit utiliser des chiffons en microfibres à code de couleur pour éviter la contamination croisée.

3.3.3 Entreposage sur site

L’entreposage sur place est possible à certains endroits, mais pas partout. Il incombe à l’entrepreneur de veiller à ce que son personnel transporte le matériel et les fournitures nécessaires d’un site à l’autre.

Voici une liste des aires d’entreposage que Parcs Canada peut mettre à la disposition de l’entrepreneur :

Lieu	Lieu d’entreposage	Superficie
Plage de la Rouge : 195 promenade Rouge Hills, Scarborough (Ont)	Salle électrique existante	6 m ²
Aire de fréquentation diurne de Zoo road : Près du 1749, promenade Meadowvale, Scarborough (Ont)	Pas d’entreposage possible	S. O.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Parc commémoratif Bob Hunter : 7277 14 ^e Avenue, Markham (Ont)	Pas d’entreposage possible	S. O.
Aire de fréquentation diurne Black Walnut : 10725 Reesor Road, Markham (Ont)	Un espace peut être mis à disposition dans le local d’entreposage	Peut réserver des étagères pour l’entreposage et de l’espace supplémentaire au sol si nécessaire; climat contrôlé
Aire de fréquentation diurne de la 19^e Avenue : 6994 19 ^e Avenue, Markham (Ont)	Placard de rangement derrière les toilettes, accès extérieur	Environ 12 m ² ; climat non-contrôlé

3.4 DOMMAGES

L’entrepreneur doit visiter les sites avec le chargé de projet de l’APC avant le début du contrat.

L’entrepreneur doit demander au chargé de projet de l’APC des photos de tous les dommages existants sur place. À la fin de chaque saison, une autre inspection conjointe sera effectuée.

L’entrepreneur doit immédiatement signaler au chargé de projet de l’APC tous les dommages causés sur place par le personnel, le matériel ou un tiers.

3.5 SERVICES PÉRIODIQUES ET EXTRA/SUR APPEL

Des services périodiques et supplémentaires ou sur appel peuvent être requis qui ne peuvent être spécifiés à l’avance par le parc urbain national de la Rouge. Ces services seront exécutés par l’entrepreneur « sur demande » en fonction de l’émission d’autorisations de tâches. Les types de nettoyage qui peuvent être nécessaires comprennent (mais ne sont pas limités à) ce qui suit :

- a) Nettoyage d’urgence, par exemple en cas d’inondation due à l’éclatement d’une canalisation
- b) Tâches de nettoyage générales de nature imprévue – par exemple, nettoyage supplémentaire avant les événements

Cette partie du service peut être requise en dehors des heures normales d’ouverture, des heures prévues ou pendant les jours fériés, comme le chargé de projet de l’APC le précisera. Le chargé de projet de l’APC, ou son délégué, informera l’entrepreneur dès qu’un besoin est connu, mais s’efforcera de donner un préavis d’au moins 24 heures et tentera d’établir un calendrier d’exécution pendant les heures normales de travail du contrat.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

4 RESPONSABILITÉS

4.1 RESPONSABILITÉS DE L’ENTREPRENEUR

- L’entrepreneur sera chargé de fournir des services de nettoyage et d’entretien dans les installations liées à l’expérience du visiteur conformément aux normes de qualité de l’APC décrites à l’annexe 2.0.
- L’entrepreneur sera chargé d’ouvrir les toilettes publiques le matin selon l’horaire prévu.
- L’entrepreneur doit fournir toute la main-d’œuvre, le transport et la supervision nécessaires pour exécuter les services de nettoyage et d’entretien des installations du parc urbain national de la Rouge.
- L’entrepreneur fournira toutes les fournitures, matériaux et équipements de nettoyage nécessaires à la bonne exécution du service de nettoyage et d’entretien. Tous les objets appartenant à l’entrepreneur doivent être marqués et facilement identifiés comme étant sa propriété.
- L’entrepreneur soumettra un plan de travail lors de la réunion précédant le début des travaux.
- L’entrepreneur soumettra par voie électronique une copie du registre avec sa facture à la fin de chaque mois.
- Le superviseur du contractant effectuera des inspections périodiques sur le site pour s’assurer que toutes les tâches sont effectuées conformément au contrat.
- L’entrepreneur participera à des téléconférences ou rencontrera le chargé de projet de l’APC sur place, selon les besoins.
- Tout le personnel employé par l’entrepreneur sera tenu de porter un élément porteur de l’identification de l’entreprise, des masques d’intervention et des gants jetables lorsqu’il pénétrera dans les installations de l’APC.

4.1.1 RESPONSABILITÉS DU CONTRACTANT EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- L’entrepreneur doit s’assurer que ses employés ou sous-traitants respectent le Code canadien du travail et le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail pendant l’exécution des travaux.
- L’entrepreneur est responsable de la santé et de la sécurité des personnes sur le site, de la sécurité des biens sur le site et de la protection des personnes à proximité du site et de l’environnement dans la mesure où elles peuvent être affectées par la conduite des travaux.
- L’entrepreneur doit élaborer un plan écrit de santé et de sécurité propre au site, basé sur l’évaluation des risques et la pandémie de COVID, avant de commencer les travaux sur le site.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

4.2 RESPONSABILITÉ DE PARCS CANADA

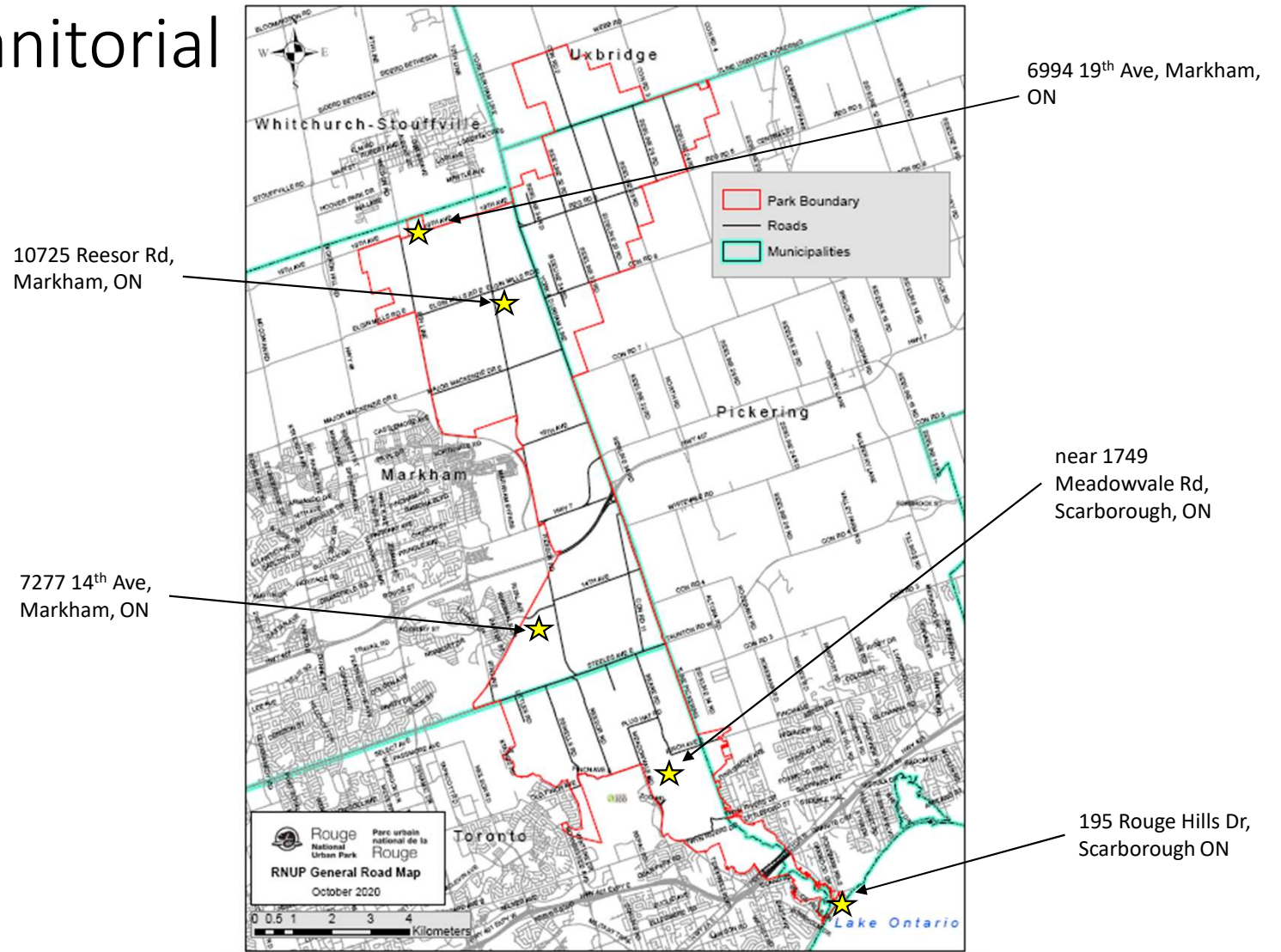
- Veiller à ce qu’un représentant de l’APC soit disponible en cas de besoin.
- L’APC fournira à l’entrepreneur les clés permettant d’accéder à toutes les installations liées à l’expérience du visiteur incluses dans le contrat.
- L’APC sera chargée de fermer les toilettes publiques à la fin de chaque journée.
- Fournir de l’entreposage sur place pour les équipements, les fournitures et le matériel de l’entrepreneur lorsque de l’espace est disponible.



*ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour
les installations*

**ANNEXE 1.0 – PLANS ET PHOTOS, INSTALLATIONS LIÉES À L’EXPÉRIENCE DU
VISITEUR**

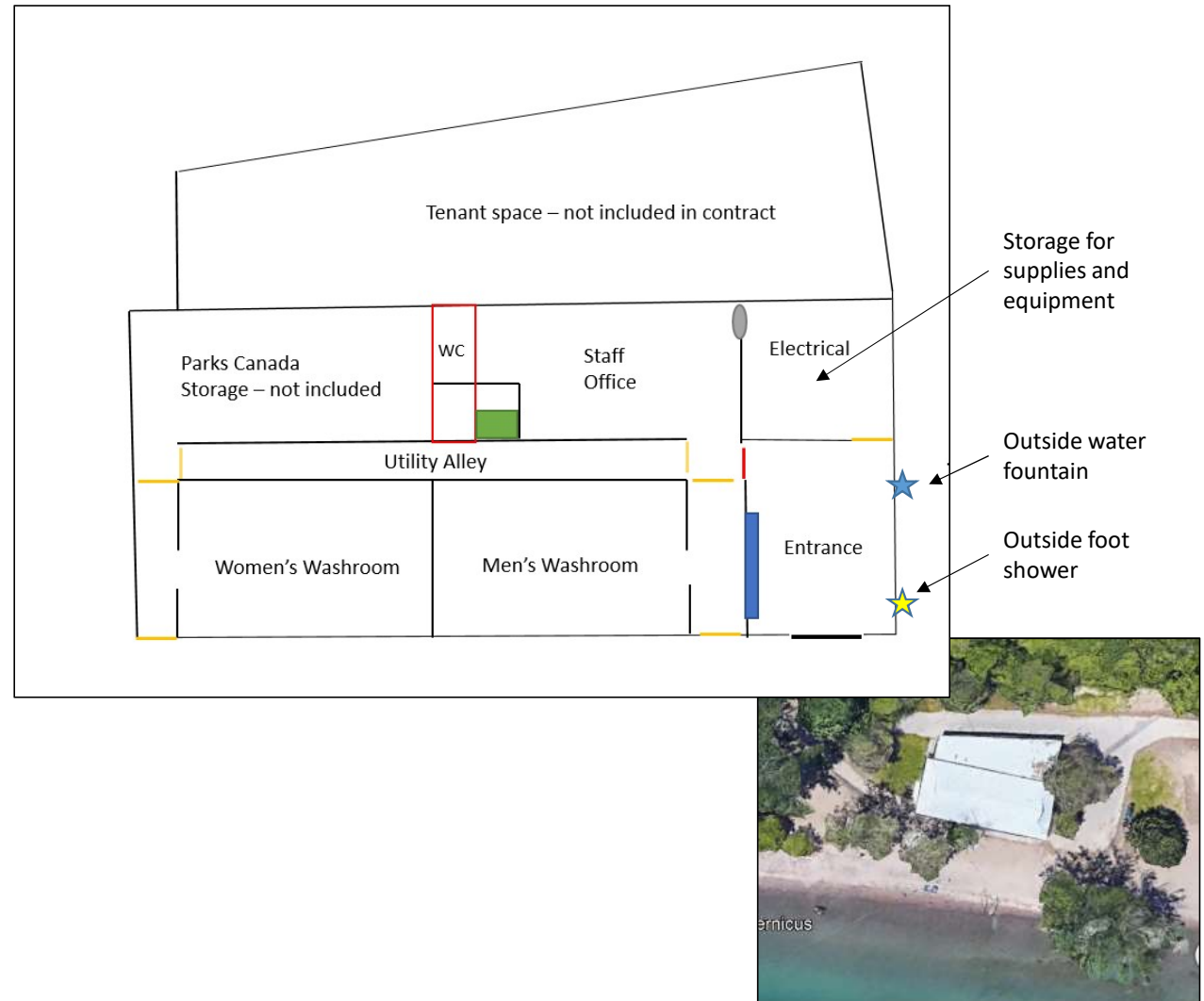
Map of Janitorial Locations

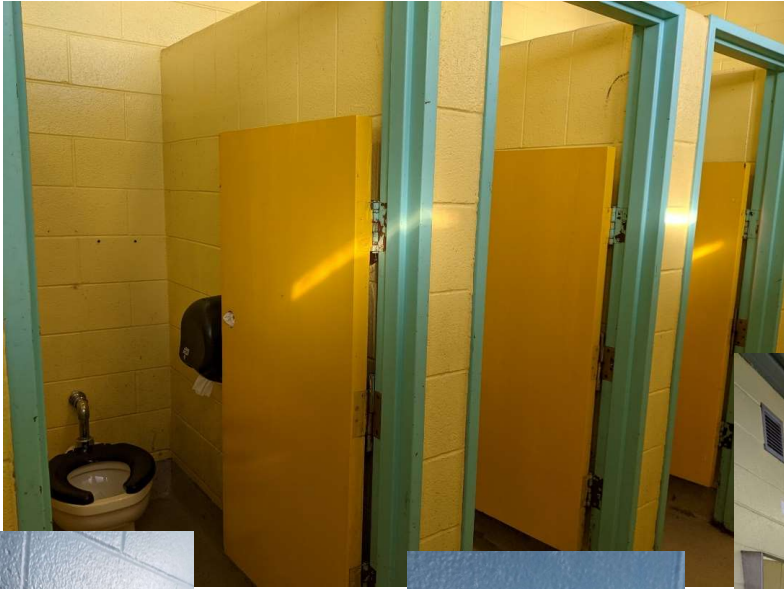


Rouge Beach Janitorial – Public Washrooms & Staff Office space
195 Rouge Hills Drive, Scarborough, ON

Overview:

- Public washrooms – twice daily
- Staff office space/washroom – weekly
- Dispose of garbage and recycling in outdoor bins near washroom building
- Washroom building to be locked overnight (hours of operation TBD)
- Washroom building is closed for the winter (Nov – Mar)
- Storage available in electrical room (approx. 2m x 3m of space)

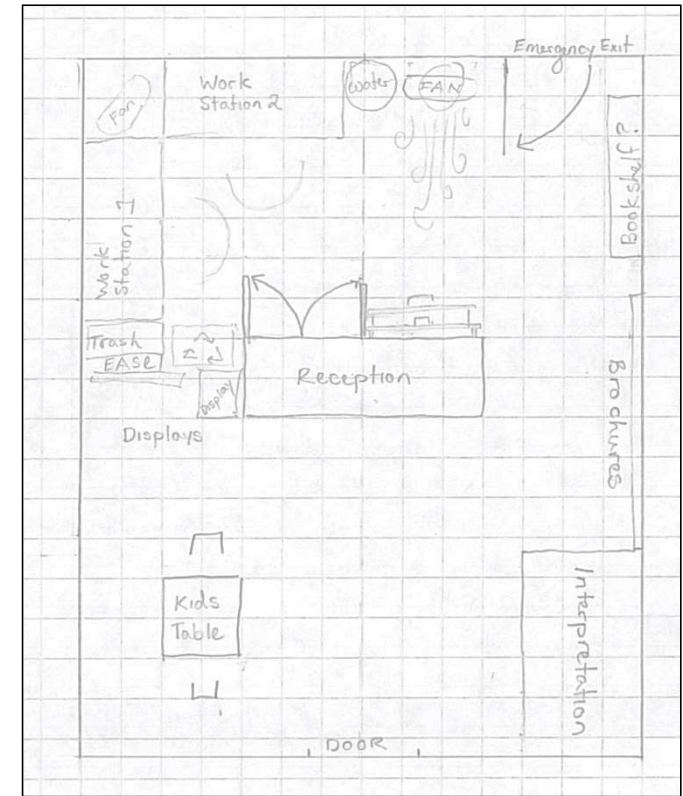




Zoo Road Day Use Area, Janitorial - oTENTiks Near 1749 Meadowvale Rd, Scarborough, ON

Overview:

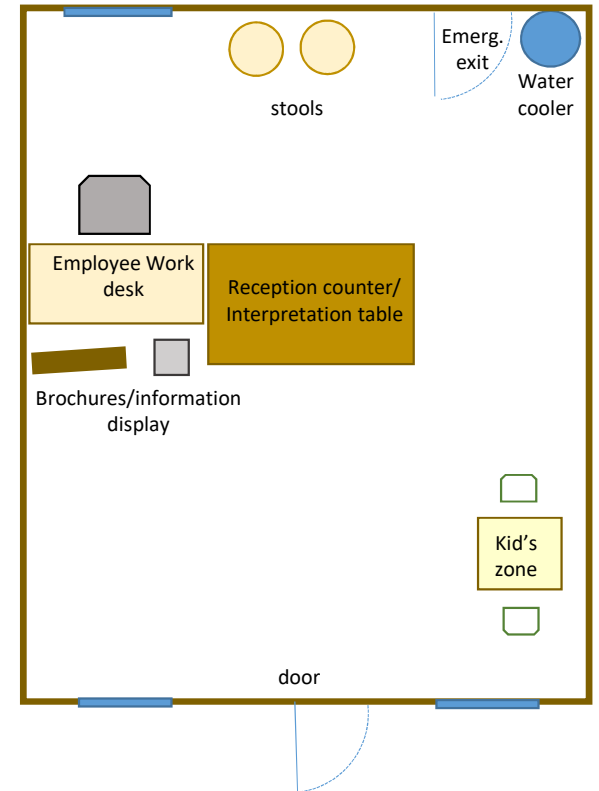
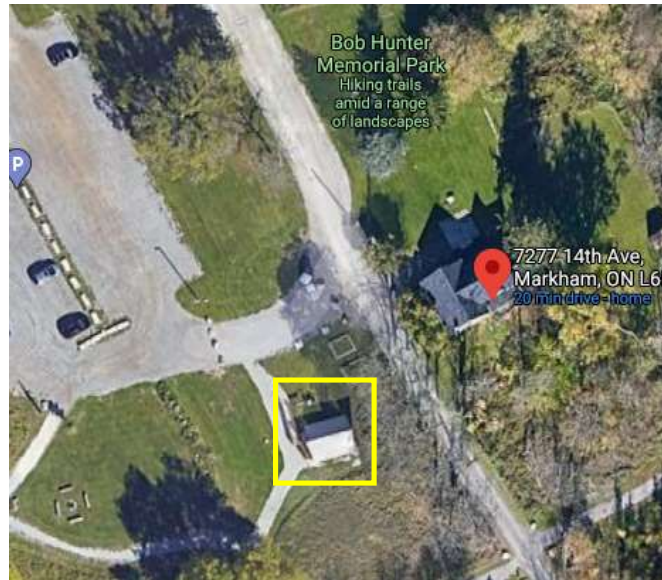
- Two oTENTiks – one is office space, the other is a demonstration site - weekly
- Has stairs and accessible ramp as well as elevated walkway between the two tents
- Closed in winter



Bob Hunter Memorial Park
Janitorial - oTENTik
7277 14th Ave, Markham

Overview:

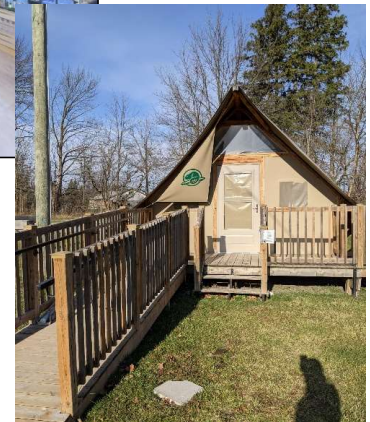
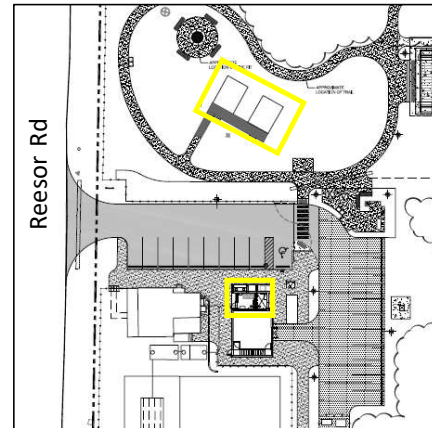
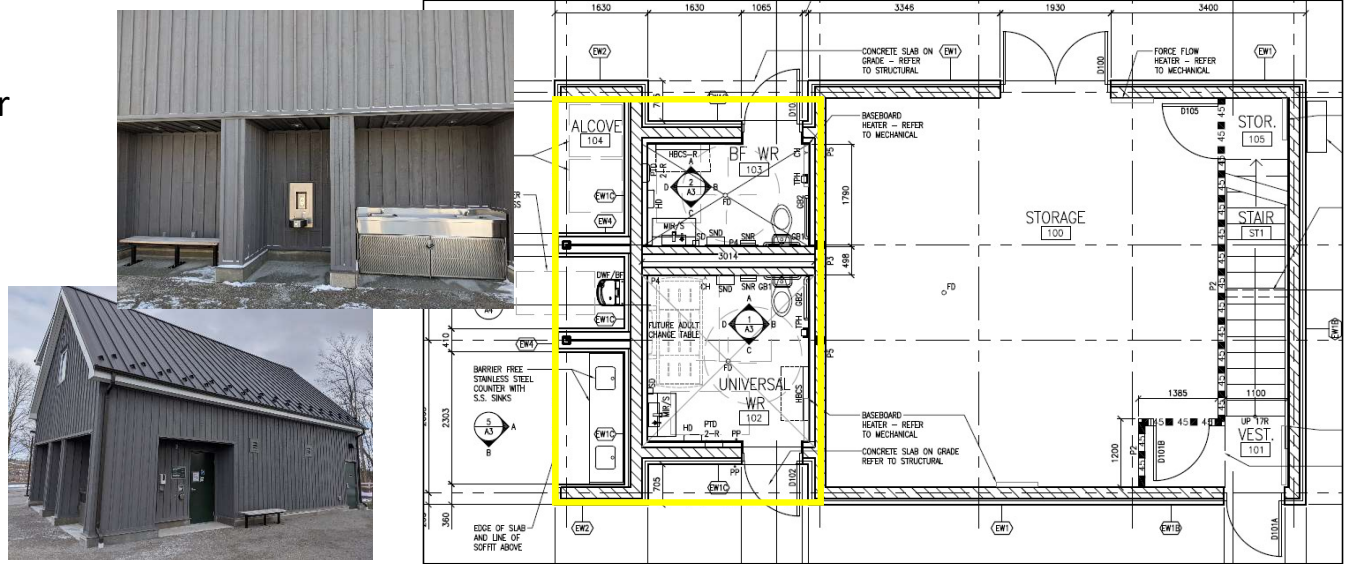
- Single oTENTik - weekly
- Has accessible ramp and stairs
- Closed in winter

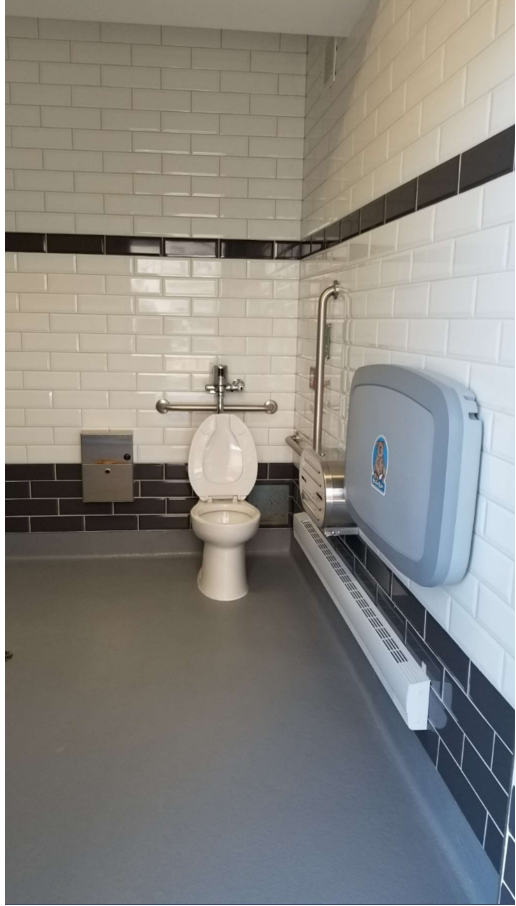
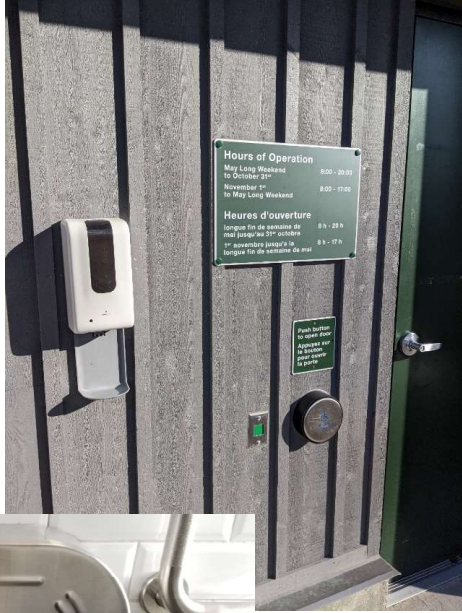


**Black Walnut Day Use Area,
Janitorial – Public washrooms, outdoor
kitchen area, oTENTiks
10725 Reesor Rd, Markham, ON**

Overview:

- One universal washroom (west side) and one barrier-free washroom (east side) on lower level of new building – twice daily
- Outdoor kitchen area on north side of building – twice daily
- Two oTENTiks - one is office space, the other is a demonstration site - weekly
- Storage space available in storage area (climate controlled)
- NOTE: Washrooms are open year-round, locked overnight
- oTENTiks closed in winter

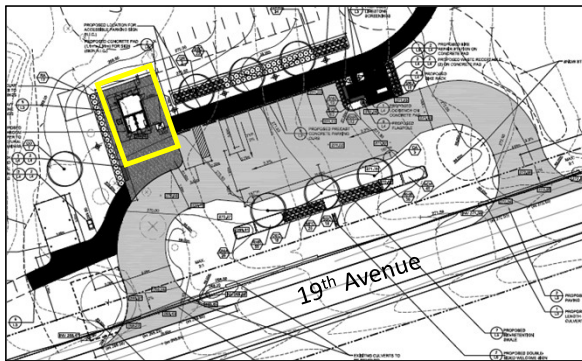
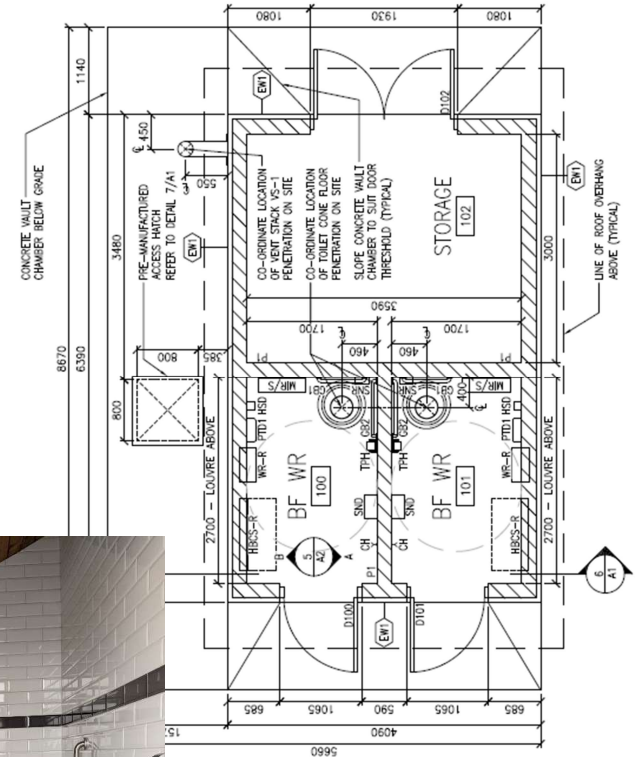




19th Ave Day Use Area,
 Janitorial – public washrooms
 6994 19th Ave, Markham, ON

Overview:

- Two universal washrooms (vault toilets)
- No running water at this site
- Hand sanitizer units only
- Storage available in back of building;
- not climate controlled
- NOTE: Open year round, locked overnight







ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d'entretien pour les installations

ANNEXE 2.0 – NORMES DE QUALITÉ DE L'APC

Les normes de qualité décrites ci-dessous doivent être strictement respectées. Toutes les inspections effectuées par l'Agence Parcs Canada seront évaluées en fonction de ces normes de qualité.

Nettoyage : Général :

- (a) Toutes les surfaces et tous les objets mentionnés doivent être exempts de poussière, de taches, de déversements, de débris et de saleté immédiatement après l'opération de nettoyage.
- (b) Les machines et les équipements ne doivent pas bloquer un passage ou présenter un risque de trébuchement.
- (c) Les meubles déplacés par les nettoyeurs doivent être replacés à leur emplacement d'origine.

Essuyage à l'aide d'un chiffon humide :

- (a) Les surfaces doivent être exemptes de poussière, de taches, de traînées et de taches d'eau après un essuyage humide.
- (b) Les chiffons d'essuyage doivent être rincés fréquemment et être exempts de taches et d'odeurs.
- (c) Les plumeaux ne sont pas acceptables.

Nettoyage des taches :

- (a) Toutes les zones touchées doivent être exemptes de taches, d'empreintes digitales, de traces et de salissures.
- (b) Tout l'excédent de pulvérisation des pulvérisateurs doit être nettoyé de toutes les surfaces.

Nettoyage et désinfection :

- (a) Un nettoyeur désinfectant commercial approuvé par le client doit être utilisé.
- (b) Les instructions du fabricant doivent être suivies pour obtenir les meilleurs résultats.
- (c) Toutes les surfaces nettoyées et désinfectées doivent être rincées pour éliminer les résidus de désinfectant.

Nettoyage et détartrage :

- (a) Toutes les surfaces sont nettoyées des dépôts minéraux accumulés.

Époussetage :

- (a) Toutes les surfaces doivent être exemptes de poussière (et de toiles d'araignée).



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d'entretien pour les installations

(b) La surface doit être dépoussiérée en utilisant un chiffon humide ou en passant l'aspirateur selon le cas.

(c) La poussière doit être contenue et ne doit pas flotter librement dans l'air pendant le fonctionnement.

Nettoyage des vitres et des miroirs :

(a) Nettoyer les deux côtés des parties vitrées et enlever les traces et de marques de doigts.

(b) Les zones adjacentes, y compris les cadres, les boîtiers et les rebords, doivent être exemptes de taches d'eau, d'éclaboussures et de rayures.

Balayage :

(a) Toutes les surfaces de plancher, y compris les zones ouvertes et les revêtements de sol autour des pieds des meubles et dans les coins, doivent être exemptes de saleté et de débris.

Passage de l'aspirateur :

(a) Toutes les surfaces, y compris les zones difficiles d'accès, doivent avoir un aspect général de propreté et doivent être exemptes de poussière, de saleté et de gravier visibles.

(b) Il faut utiliser une tête motrice. Les aspirateurs doivent être conçus avec deux moteurs (un pour l'aspiration, l'autre pour la tête motrice).

Nettoyage de la poussière :

(a) Toutes les surfaces de plancher, y compris les zones ouvertes et les revêtements de sol autour des pieds des meubles et dans les coins doivent être exemptes de débris et de pellicule de poussière.

Nettoyage humide :

(a) Les planchers, y compris les zones ouvertes et les revêtements de sol autour des pieds des meubles et dans les coins doivent être propres et exempts de taches de surface, de saleté, de traces de gomme, de traces de serpillière, de fils de serpillière détachés et de taches d'eau.

(b) L'entrepreneur doit balayer ou essuyer la zone immédiatement avant de passer la serpillière humide.

(c) L'entrepreneur doit commencer à passer une serpillière humide avec de l'eau propre et un balai à franges.

(d) Il ne doit pas laisser de traces d'eau ni d'éclaboussures sur les murs, les plinthes et les autres surfaces.

(e) Des panneaux d'avertissement doivent être mis en place autour de la zone de travail concernée.

Frottage et finition :



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

- (a) Les planchers, y compris les zones ouvertes et les revêtements de sol autour des pieds des meubles et dans les coins doivent être nettoyés à l’aide d’un détergent doux.
- (b) Toutes les zones doivent être exemptes de saleté, de taches, d’éraflures, d’éclaboussures, de produits chimiques de nettoyage et d’accumulations d’eau.
- (c) L’entrepreneur doit appliquer une couche de finition compatible avec la finition existante (cire), le cas échéant.
- (d) Toutes les zones doivent présenter un aspect général de propreté sans éraflures ni taches, avoir un brillant éclatant et être exemptes de débris et de poussière une fois que la phase de frottage et de finition est terminée.

Lavage des planchers :

- (a) Toutes les normes décrites dans la section « Nettoyage humide » s’appliquent.
- (b) En outre, les surfaces doivent être rincées sans solution de nettoyage après le lavage des planchers.
- (c) Toutes les zones doivent être exemptes de saleté, de taches, d’éclaboussures, d’accumulations de produits chimiques de nettoyage et d’eau, ainsi que de marques d’éraflures.

Extraction d’eau chaude :

- (a) Tous les tapis et moquettes doivent être propres et exempts de poussière, de saleté et de taches résultant de l’extraction d’eau chaude.
- (b) Les zones doivent être nettoyées jusqu’aux murs et aux coins.

Détachage :

- (a) Tous les tapis, moquettes et planchers à surface dure ne doivent présenter aucune tache ou décoloration visible après l’opération de détachage.
- (b) Lorsque le détachage implique le mouillage d’un plancher à surface dure, des panneaux de mise en garde doivent être placés autour de la zone de travail concernée.